

TRINAR® ULTRA À PULVÉRISER : GARANTIE LIMITÉE DE 20 ANS

SECTION A : PARTIES CONTRACTANTES

AKZO NOBEL COATINGS INC. (« AKZO NOBEL ») prolonge pour ZZ (« XX ») la garantie limitée suivante concernant les ventes de TRINAR® ULTRA par AKZO NOBEL à XX, à son usage pour le revêtement d'un aluminium extrudé, adéquatement nettoyé et prétraité chimiquement.

SECTION B : QUEL PRODUIT EST COUVERT AU JUSTE?

Cette garantie s'applique uniquement aux produits désignés dans une fiche technique AKZO NOBEL comme TRINAR® ULTRA achetés par XX après la signature de ce document par AKZO NOBEL et par XX, et qui sont appliqués sur de l'aluminium conformément aux paramètres définis dans la fiche technique AKZO NOBEL, et dans les six mois après la livraison. Elle concerne uniquement TRINAR® ULTRA appliqué sur de l'aluminium installé aux États américains continentaux, au Canada et au Mexique.

SECTION C : QUEL SERA LE VIEILLISSEMENT DES PRODUITS GARANTIS?

Bien qu'AKZO NOBEL et XX reconnaissent que la majorité des revêtements, y compris TRINAR® ULTRA, se décolorent et changent plus ou moins d'apparence au fil du temps, et que ces altérations peuvent ne pas être uniformes entre surfaces exposées de manière inégale, AKZO NOBEL garantit que les TRINAR® ULTRA couverts par cette garantie résisteront au vieillissement climatique à l'intérieur et à l'extérieur après installation sur le terrain, conformément aux normes de performances indiquées ci-dessous, pendant une période de vingt (20) ans, dans la mesure où toutes les conditions de cette garantie sont remplies.

1. TRINAR® ULTRA ne se craquellera pas, ne s'écaillera pas, ne se décollera pas, ni ne perdra autrement son adhérence de manière apparente (observation visuelle ordinaire à l'extérieur); et
2. La décoloration de TRINAR® ULTRA ne dépassera pas cinq (5) unités NBS Hunter. Les mesures de couleur s'effectueront conformément à la norme ASTM D-2244 sur des surfaces propres uniquement, après élimination de tout dépôt et de toute marque de farinage (norme ASTM D 396); et
3. Le farinage de TRINAR® ULTRA ne dépassera pas un coefficient de huit (8) lors d'un mesurage conforme à la norme ASTM D 4214, méthode A.

SECTION D : QU'EST-CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS?

Cette garantie limitée contre le vieillissement ne couvre pas les causes suivantes de dégradation :

1. Application de TRINAR® ULTRA sur de l'aluminium qui n'était pas de première qualité;
2. Application de TRINAR® ULTRA non conforme à la fiche technique de produit AKZO NOBEL (y compris le prétraitement conforme aux normes et aux recommandations du fabricant de prétraitement), et non conforme à la bonne pratique de l'industrie du revêtement par extrusion de l'aluminium;
3. TRINAR® ULTRA a subi des rayures, une abrasion ou un impact par un objet dur, ou des dommages par des nettoyants abrasifs ou chimiques; stockage avant installation sur le terrain non conforme aux instructions d'entreposage communiquées par AKZO NOBEL, XX ou son client, ou non conforme à la bonne pratique de l'industrie; le stockage ou l'installation ont permis à l'eau de stagner sur le revêtement, ou ont été effectués dans un milieu chimiquement agressif (présence de substances comme des vapeurs, des cendres, du sel, de la saleté, de la graisse, ou encore à humidité élevée); ou le stockage et l'installation ont permis le contact avec des animaux ou des déchets d'origine animale ou avec ses produits de décomposition; ou TRINAR® ULTRA a été altéré à la suite d'un formage, d'une fabrication ou d'un gaufrage déficients, d'un bord coupé laissé à découvert,

de la corrosion du substrat, ou de la progression d'une condition entre le revêtement et le substrat, y compris toute défectuosité ou lacune dans le prétraitement;

4. Couches de finition TRINAR® ULTRA non appliquées selon un système intégral AKZO NOBEL. « Un système intégral AKZO NOBEL » signifie une couche de finition TRINAR® ULTRA appliquée sur l'aluminium prétraité avec un apprêt autorisé AKZO NOBEL, et conformément à la fiche technique de produit AKZO NOBEL;
5. Les préparations TRINAR® ULTRA TEC considérées comme « exotiques » en matière de couleur, très vives et très pures qui exigent une couche de finition transparente TRINAR® ULTRA.

Si TRINAR® ULTRA est appliqué sur un substrat prétraité sans chromates, la section C (1) de cette garantie limitée s'appliquera seulement après qu'AKZO NOBEL a eu la possibilité d'évaluer ce prétraitement sans chromates et de conclure qu'il est acceptable pour nous avec TRINAR® ULTRA.

SECTION E : QUE DOIT FAIRE XX POUR CONSERVER LA COUVERTURE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE?

XX doit faire ce qui suit pour se prévaloir de cette garantie limitée :

1. XX doit vérifier chaque lot de TRINAR® ULTRA avant utilisation en production complète, suivant les paramètres de qualité convenus, lesquels constituent une méthode représentative pour assurer que les exigences de XX (matérielles et de fabrication) ont été satisfaites;
2. XX doit adhérer au programme Applicateur certifié d'AKZO NOBEL en envoyant à AKZO NOBEL au moins six échantillons de production représentatifs, chacun avec une surface plate mesurant trois pouces sur douze pouces (8 x 30 cm), ou presque de cette taille selon l'aluminium extrudé (série pendant chaque trimestre civil). Chaque section ou pièce doit être désignée par le numéro de lot AKZO NOBEL, la date du revêtement et le nom du travail. Ces renseignements doivent être conservés au moins vingt deux (22) ans par XX et à la disposition d'AKZO NOBEL sur demande; et
3. XX doit informer par écrit AKZO NOBEL de toute infraction alléguée de cette garantie dans les trente jours de la réception de l'avis s'y rapportant, et AKZO NOBEL devra alors obtenir rapidement la possibilité d'inspecter l'installation.

Si XX ignore l'une de ces actions, la garantie sera nulle et sans effet.

SECTION F : RECOURS

Si les produits TRINAR® ULTRA d'AKZO NOBEL ne remplissent pas les exigences de notre garantie limitée, en raison d'un vice de matériaux ou de fabrication, AKZO NOBEL prendra en charge tous les coûts de main-d'œuvre et de matériaux pour remplacer ou pour refaire la finition de la partie défectueuse de l'installation sur le terrain. La décision de remplacer ou de refaire la finition comme recours d'une réclamation prise en compte sera à la seule discrétion d'AKZO NOBEL. La nouvelle finition d'une partie défectueuse sera conforme à la pratique normale dans l'industrie visant à fournir une apparence uniforme avec le reste de l'installation. La partie remplacée ou refinie sera considérée comme un revêtement appliqué à la date du revêtement d'origine; la durée de la garantie ne sera donc pas prolongée au-delà de celle de la finition d'origine appliquée en usine. XX -- ou le client de XX-- pourra choisir de recevoir un règlement en espèces d'AKZO NOBEL au lieu des recours précisés ci-dessus. Si XX ou son client choisit un règlement en espèces (au lieu d'un remplacement ou d'une nouvelle finition par AKZO NOBEL) : 1.) un remplacement ou une nouvelle finition de la partie défectueuse de l'installation sur le terrain organisés par XX ne seront pas couverts par cette garantie limitée; et 2.) AKZO NOBEL versera à XX ou à son client le règlement convenu à la réception de XX ou de son client de la décharge définitive par écrit d'AKZO NOBEL de toute autre responsabilité pour la partie défectueuse de l'installation sur le terrain.

SECTION G : EXCLUSION D'AUTRES GARANTIES

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTRE GARANTIE DE QUALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, ÉCRITE OU ORALE. La correction des situations de non-conformité de la façon et pendant la période précisées aux présentes constitue l'exécution complète de toutes les obligations d'AKZO NOBEL envers XX qui découlent des produits, qu'elles reposent sur : un contrat, une négligence, une responsabilité absolue, ou autrement.

SECTION H : LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

AKZO NOBEL NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, OU ACCESSOIRES, y compris, mais sans s'y limiter, tout dommage ou toute perte d'autre bien ou équipement, perte de profits ou de revenu, coût en capital, coût d'achat ou de remplacement d'autres produits, ou réclamations de clients de l'acheteur relatives aux interruptions des activités ou des services. LES RECOURS DE XX DÉFINIS AUX PRÉSENTES SONT EXCLUSIFS.

SECTION I : AUTRES CONDITIONS

AKZO NOBEL peut annuler cette garantie limitée par avis écrit de trente jours communiqué à XX, sauf en ce qui concerne l'aluminium déjà revêtu avec TRINAR® ULTRA couvert par cette garantie limitée. Cette garantie limitée ne couvre pas les produits vendus avant la date de signature de ce document. XX convient que son utilisation de TRINAR® ULTRA est fondée sur cette garantie limitée, et non sur une déclaration écrite ou orale d'AKZO NOBEL. Cette garantie limitée annule et remplace toute autre garantie ou déclaration de résistance passées ou futures faites par AKZO NOBEL, sauf si cette déclaration est donnée ultérieurement par écrit comme modification expresse de ce document.

Ce document est notre garantie complète. Il est communiqué à XX uniquement, et il ne peut être attribué à une autre partie. Comme mesure incitative donnée à AKZO NOBEL pour formuler cette garantie limitée, XX convient également qu'il ne garantira pas lui-même la résistance des articles fabriqués avec l'aluminium recouvert de TRINAR® ULTRA à une autre partie plus « à part » sur le plan commercial que les propriétaires d'origine des articles fabriqués avec l'aluminium recouvert de TRINAR® ULTRA.

Les droits et les obligations des parties aux termes des présentes ne seront pas régis par la Convention des Nations Unies sur les contrats pour les achats internationaux de marchandises; ces droits et ces obligations seront plutôt régis par les lois de l'État de l'Ohio, États-Unis. Toute controverse ou réclamation découlant de ce contrat seront soumises à l'arbitrage, conformément aux règles d'arbitrage commercial de l'American Arbitration Association. Le nombre d'arbitres sera de trois. Le lieu de l'arbitrage sera Columbus, Ohio, États-Unis. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.

AKZO NOBEL COATINGS INC.
1313 Windsor Avenue, Columbus, OH 43211 É.-U.

AKZO NOBEL COATINGS INC.

Signature : _____ Date : _____
Julian Cass
Titre : Directeur, revêtements sur bande et par extrusion NA

Signature : _____ Date : _____
Diane Lentz
Titre : Contrôleur

ZZ

Signature : _____

Nom : _____

Titre : _____

Date : _____

**CETTE GARANTIE LIMITÉE PRENDRA EFFET SEULEMENT APRÈS
QUE LA RÉCEPTION DE LA COPIE DÛMENT SIGNÉE A ÉTÉ
RECONNUE PAR
AKZO NOBEL.**